

[Text]

initial heavy cost. I do not think the clerk will be able to find that extra copies add that much more.

**The Chairman:** Any further discussion? I will put the question. Those in favour of the motion, which is 1,500 copies?

Motion agreed to

**The Chairman:** Proceeding to item (c), the appointment of an informal steering group, as hon. members know, there is no provision in the legislative committees for a steering committee as such, as there is, for example, in standing committees. However, it has now developed into practice, as I understand it, to appoint informally an advisory group that would act as a steering committee.

The chairman proposes that the steering group, as it is called, comprise the chairman, two Progressive Conservatives, one Liberal, one NDP. This is open to discussion. Mr. Forrestall.

**Mr. Forrestall:** It would be quite acceptable to me if it were three, one and one, and the chairman.

**The Chairman:** Further discussion?

**Mr. Ouellet:** I am sorry, I do not think that . . . Why?

**An hon. member:** Because the government does not want to be outvoted!

**Mr. Forrestall:** Precisely, even in an informal group. I am not all that sure the informal steering committee requires a motion of the committee. I think it is something to facilitate the chairman and the work of the committee. It is a group that will attempt to sort out matters in this legislative committee which is involved with transport matters. Other members will be aware that we have as well in front of us the Toronto Island matter. In all likelihood before we are finished with Bill C-75 we will be seized with VIA Rail legislation. We will have probably two others before the end of this year, and I think the informality of a steering group to assist the chairman and the clerk in making sure we are not all sitting in a legislative committee at the same time, for generally the same purposes although distinctly different, and for that purpose, as I say, I would be much happier with three, one and one. In fact, here indeed I am going to insist on it. I will lay down the whip or something. It is precisely for the reason mentioned by another hon. member that I insist on it.

**The Chairman:** Any further discussion? Mr. Angus.

**Mr. Angus:** Mr. Chairman, through you to the clerk, we have talked about precedents here. Perhaps the clerk can advise us what the configurations are for other legislative committees, particularly those whose Chairs are members of one of the two opposition parties.

**The Chairman:** The clerk has informed me that to the best of his knowledge, although he is not absolutely certain, some legislative committees have steering groups comprised of three, one and one, others two, one and one.

[Translation]

qui coûte le plus cher. D'après moi, le greffier verra bien que l'impression des exemplaires supplémentaires ne grossira pas beaucoup la note.

**Le président:** D'autres commentaires? Passons aux voix. Qui appuie la proposition visant l'impression de 1,500 exemplaires?

Proposition adoptée

**Le président:** Passons au point e), la création d'un groupe directeur, comme vous le savez, honorables députés, aux comités législatifs il n'est pas prévu de créer un comité directeur comme c'est le cas, par exemple, aux comités permanents. C'est toutefois devenu maintenant chose courante, de nommer un groupe consultatif qui joue un rôle d'un comité directeur.

Le président propose que ce groupe directeur, comme on l'appelle, soit composé d'un président, de deux représentants du parti conservateur, d'un libéral et d'un néo-démocrate. Le sujet est ouvert à la discussion. Monsieur Forrestall.

**M. Forrestall:** Ça me semblerait très acceptable que le Comité se répartisse comme suit: trois, un et un, et le président.

**Le président:** D'autres interventions?

**M. Ouellet:** Je suis désolé, je ne pense pas que . . . Pourquoi?

**Une voix:** Parce que le gouvernement ne veut pas se mettre en minorité!

**M. Forrestall:** C'est cela, même au sein d'un groupe officieux. Je ne suis pas si certain qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une motion du Comité pour la création de ce comité directeur. Je pense que son but est de faciliter le travail du président et du Comité. Ce groupe va essayer de mettre de l'ordre dans ce comité législatif qui s'occupe de questions de transport. Vous n'ignorez pas que nous devons également débattre la question de *Toronto Island*. A toutes fins pratiques, avant que nous en ayons terminé avec le projet de loi C-75, nous allons être aux prises avec la législation relative à VIA Rail. Nous en aurons probablement deux autres d'ici la fin de l'année et je pense que l'absence de formalité d'un groupe directeur destiné à aider le président et le greffier à s'assurer que nous ne siégeons pas tous en même temps à une séance d'un comité législatif pour, en général, les mêmes raisons, bien que fort différentes, et c'est pourquoi, je serais beaucoup plus heureux que le groupe se répartisse comme suit: trois, un et un. En fait, je pense que je vais insister sur cette question. C'est précisément pour la raison énoncée par un autre honorable député que j'insiste sur la question.

**Le président:** D'autres observations, monsieur Angus?

**M. Angus:** Monsieur le président, par votre entremise, nous avons examiné ici des précédents. Le greffier pourrait peut-être nous dire ce qu'il en est pour les autres comités législatifs, ceux en particulier dont la présidence est assumée par un membre d'un des deux partis de l'opposition.

**Le président:** Le greffier m'a signalé que pour autant qu'il le sache, bien qu'il n'en soit pas absolument certain, certains comités législatifs ont des groupes directeurs de trois, un et un, d'autres, de deux, un et un.